

1ère ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
MERCREDI 27 JANVIER 2021 à 19h00  
**Huis clos par visioconférence**

PROCÈS-VERBAL

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M. Michael Potvin	Président
M. Alain Anctil	Trésorier
Mme Marie-Reine Gauthier	Secrétaire
Mme Alexandra Vachon	Administratrice
M. Roger Girard	Administrateur

**ÉTAIENT ABSENTS :**

M. Steeve Verret, conseiller municipal du district-Lac-Saint-Charles-Saint-Émile  
M. Stéphane Beaulieu, citoyen ayant déposé sa candidature

**IL Y A QUORUM**

**ASSISTENT ÉGALEMENT :**

M. Mathieu Des Roches, citoyen ayant déposé sa candidature  
M. Denis Bergeron, conseiller en consultations publiques  
Mme Alexandra Mauger, conseillère en consultations publiques

Aucun citoyen présent.

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

M. Michael Potvin ouvre l'assemblée à 19h. Il fait la lecture de l'ordre du jour.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Fonctionnement du conseil de quartier
  - 3.1 Cooptation d'un membre au conseil d'administration
  - 3.2 Trésorerie et déboursés
  - 3.3 Consultation publique à venir : aucune

- 3.4 Renouvellement de l'assurance responsabilité BFL
4. Approbation du procès-verbal du 16 décembre 2020
5. Suivi des actions du conseil de quartier
6. Période d'information du conseiller municipal
7. Questions et commentaires des citoyens
8. Questions et commentaires des membres du conseil d'administration
9. Correspondance
10. Divers
11. Levée de l'assemblée

**SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU** d'approuver l'ordre du jour tel que présenté.

### **3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER**

#### **3.1 Cooptation d'un membre au conseil d'administration**

M. Denis Bergeron mentionne que suite au recrutement effectué auprès des citoyens, deux personnes ont déposé un bulletin de candidature conforme, à savoir M. Stéphane Beaulieu (absent de la rencontre) et M. Mathieu Des Roches. Leur cooptation est approuvée par tous les membres qui leur souhaitent la bienvenue. Il est spécifié que leur mandat prendra fin lors de l'assemblée générale en avril prochain.

La démission de M. Roger Girard est maintenant officialisée. Les membres le remercient de son implication au cours de la dernière année. Ce dernier quitte la réunion puisque le quorum est maintenu.

#### **3.2 Trésorerie et déboursés**

M. Anctil soumet un document affiché à l'écran. Il mentionne que le solde bancaire est de 1 774,41 \$ au 27 janvier 2021, incluant la subvention de la Ville pour les frais de fonctionnement du conseil de quartier de 870,00 \$ et la petite caisse au montant de 91,00 \$. Le document sera acheminé aux membres.

Concernant la signature des effets bancaires, M. Anctil procèdera à la démarche nécessaire pour régulariser la situation auprès des signataires désignés et de l'institution financière.

#### **3.3 Consultation publique à venir : aucune**

M. Bergeron informe que Mme Alexandra Mauger participera à une rencontre avec l'équipe d'urbanisme de l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles et que c'est à ce moment-là qu'elle saura si des dossiers de

consultations publiques seront déposés prochainement au conseil de quartier. Elle pourra alors faire suivre l'information aux membres.

### **3.4 Renouveaulement de l'assurance responsabilité BFL**

M. Bergeron informe que les administrateurs et administratrices de tous les conseils de quartier sont assurés en responsabilité civile et que la prime est payée par la Ville de Québec. Des exemples de cas sont cités (mauvaises décisions, conflits d'intérêt, etc...). Le contenu de la police sera transmis aux membres.

## **4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 16 DÉCEMBRE 2020**

Correction est demandée au point 5. Correction faite immédiatement par M. Bergeron

**SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU** d'approuver le procès-verbal de la visioconférence du 16 décembre 2020, tel que modifié.

## **5. SUIVI DES ACTIONS DU CONSEIL DE QUARTIER**

M. Potvin a reçu une demande d'un résident de la rue Cécile et Raoul questionnant le fait que la rue n'est pas desservie par le réseau d'égout municipal. M. Bergeron propose à M. Potvin d'inviter le citoyen à faire une requête au 311 de la Ville de Québec qui fera un suivi. Il est important que le citoyen note le numéro de la requête, ce qui rend le suivi plus facile pour le citoyen.

- **Avenir de la salle de quilles du Centre Paul-Émile Beaulieu (PEB)**

Rien à signaler.

- **Problématique de vitesse sur la rue Delage**

M. Potvin souhaite savoir quelles actions pourraient être entreprises afin de régler la problématique avant l'entrée en vigueur de la nouvelle politique sur la sécurité routière de la Ville (2022).

M. Bergeron rappelle l'existence des budgets à la disposition des conseils de quartier et des conseils d'établissement pour la mise en place de projets de sensibilisation à la sécurité routière. Des pistes d'interventions sont discutées (multiples requêtes citoyennes au 311, pétition via le conseil d'arrondissement, etc...). Dans l'urgence d'agir en raison de la dangerosité, l'option de multiples requêtes au 311 est la plus rapide pour décrier la situation.

Concernant la dangerosité sur la rue Delage, en plus des interventions discutées plus haut, une résolution pourrait être votée par le conseil de quartier à la prochaine rencontre pour transmission aux autorités concernées de la Ville de Québec.

- **Autres sujets discutés**

M. Anctil souhaite que les sujets suivants soient à l'ordre du jour des prochaines rencontres du conseil de quartier :

- Capacité du stationnement du Centre PEB
- Intersection de la Colline et rue Lepire
- Rue Delage – Surveillance policière

Des échanges portent sur la présence policière dans le quartier. Concernant l'embauche de nouveaux policiers (en vertu de la Stratégie sur la sécurité routière), un suivi sera fait par M. Bergeron.

M. Potvin demande si un suivi a été fait concernant la désignation d'une personne-ressource avec qui communiquer en cas d'inondations au Lac Saint-Charles. Il a fait une publication sur la page Facebook «J'habite Lac Saint-Charles», laquelle a suscité plusieurs questions de citoyens. Il a aussi fait un appel à la Sécurité civile qui a mis en place les mesures nécessaires pour régler la situation. M. Bergeron va faire un suivi.

Mme Vachon remarque que la page Facebook «J'habite Lac Saint-Charles» est utilisée par plusieurs citoyens. Elle cite l'exemple du conseil de quartier de Loretteville qui alimente régulièrement sa page Facebook de beaucoup d'informations d'intérêt (Ville, conseil, rencontres à venir, etc...). Elle souligne cet outil essentiel pour les citoyens qui cherchent à se renseigner via les médias sociaux. Elle souhaite connaître l'opinion du conseil sur la façon de communiquer avec les citoyens.

Des échanges portent sur les pages Facebook :

- celle privée du conseil de quartier
- -celle publique du conseil de quartier
- -celle connue «J'habite Lac Saint-Charles»

M. Bergeron incite les membres à mettre de l'avant les réalisations, les interventions, les dossiers en suivi continu, les décisions du conseil de quartier afin de susciter l'intérêt et la participation des citoyens à la vie et au développement de leur quartier.

Finalement, il est convenu que Mme Vachon animera la page Facebook publique du conseil de quartier.

M. Anctil aborde le sujet de la circulation de véhicules lourds à l'intersection de la Colline et de la rue Lepire, principalement en raison de la présence de la carrière. Une intervention du conseil de quartier (résolution 2020-CA-10 votée en juin 2020) demandait à la Ville d'effectuer une analyse de la circulation des véhicules lourds sur les voies principales du quartier avec pour but de limiter la circulation de transit par le quartier.

Des échanges portent également sur la nuisance par le bruit par la carrière. Des pistes d'interventions sont proposées.

Mme Gauthier questionne le dossier de la fosse septique à la Villa Ignatia. M. Bergeron a déposé une requête formelle au 311. Il a obtenu une réponse de la Ville à l'effet que les travaux ont été surveillés par le ministère de l'environnement et qu'ils sont conformes.

D'autres échanges portent sur les dossiers du Parc Krieghoff, du stationnement du Centre PEB, de l'embellissement du quartier par l'aménagement de parcs, par le projet Maisons fleuries (demande de budget à faire avant février 2021 pour l'été qui vient), la propreté du quartier (graffitis sur poteaux d'éclairage). M. Bergeron mentionne l'existence d'un programme «Chantiers urbains» de la compagnie Graf City, subventionnée par la Ville, qui procède au nettoyage de graffitis. Il faudrait vérifier les conditions et les budgets disponibles auprès de ladite compagnie.

M. Bergeron cite l'exemple du conseil de quartier Lairet qui a demandé à la Ville de s'occuper d'un programme d'embellissement de leur quartier (vasques à fleurs et jardinières). La Ville fournissait un nombre limité de vasques et jardinières, celles-ci administrées par le conseil de quartier qui en faisait la location aux commerçants, avec contrat d'entretien.

Mme Mauger intervient mentionnant deux programmes de ruelles vertes (Ville et Nature Québec). Elle parle également d'un comité sur les graffitis (dans son quartier) et du regroupement de l'ensemble des conseils de quartier pour échanger les expériences. Elle transmettra les informations pertinentes aux membres.

M. Bergeron rappelle la disponibilité de budgets pour des initiatives et donne des exemples.

Il y a répartition des tâches de suivi sur les sujets discutés ci-haut.

6. **PÉRIODE D'INFORMATION DU CONSEILLER MUNICIPAL**

M. Verret étant absent, il n'y a aucune discussion.

7. **QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENS**

Aucun citoyen présent.

8. **QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Tous les sujets ont été discutés précédemment.

9. **CORRESPONDANCE**

- **Correspondance**  
Aucune correspondance.

10. **DIVERS**

11. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 20h45.



Michael Potvin  
Président



Marie-Reine Gauthier  
Secrétaire

/AG